

Financement de la 3^{ème} révolution industrielle dans les Hauts-de-France : le Crédit Coopératif augmente le plafond et le taux d'intérêt du livret rev3

A la veille de l'ouverture de la 13^{ème} édition du World Forum for a responsible economy (Lille), le Crédit Coopératif encourage la mobilisation de l'épargne des citoyens des Hauts-de-France. Créé pour favoriser le financement des entreprises de la Troisième révolution industrielle, ce livret voit ses conditions de rémunération progresser.

Lancé en 2015 en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Pas-de-Calais (aujourd'hui Hauts-de-France), le livret rev3 finance, via des prêts, le développement d'entreprises locales innovantes dans les domaines tels que les énergies renouvelables, l'alimentation durable, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire, la mobilité ou encore l'économie numérique.

Au cours de ces quatre années, près de 1800 citoyens épargnants ont déposé plus de 17 millions d'euros. Actuellement 21 projets sont financés dans les Hauts-de-France grâce à l'argent collecté par le livret rev3. Le total de l'encours de prêt est de 13 millions d'euros.¹

Un livret sûr, utile et aux conditions de rémunérations plus favorables

Pour encourager une plus grande mobilisation des épargnants au financement d'entreprises locales, le Crédit Coopératif a décidé de renforcer l'attractivité du livret rev3 en rendant les conditions de rémunération plus favorables pour le client (particuliers, associations, coopératives agricoles, fondations, etc). Le taux d'intérêt est bonifié à 1% jusqu'à 15 000 € au lieu de 1 500 € précédemment (puis 0,2% au-delà). Le plafond atteint désormais les 150 000 € (au lieu de 100 000 €).

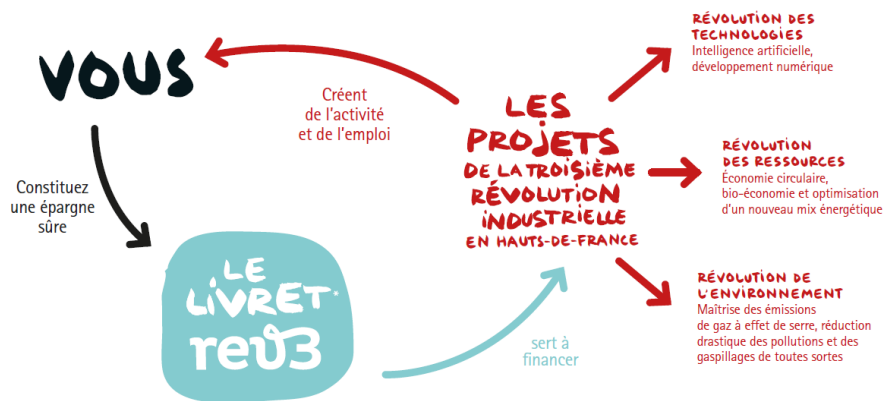
« Avec rev3, je finance les entreprises des Hauts-de-France » - Benoît Bourel, épargnant du livret rev3

« Dès le jour de sa sortie, j'ai ouvert un livret rev3, qui sert à financer des entreprises dans la région Hauts-de-France. C'est ma façon de soutenir notre économie locale puisque les projets financés sont susceptibles d'offrir des nouveaux relais de croissance et d'emplois dont nous avons besoin dans notre région. Je me sens concerné à titre personnel et je travaille dans le domaine de la transition énergétique et sociétale. J'estime qu'il est important de savoir où va notre argent et de connaître concrètement les projets que nous soutenons en tant qu'épargnants. À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de discuter avec les porteurs de projets lors des rencontres organisées par le Crédit Coopératif. Cela permet d'instaurer une relation de confiance entre les épargnants, les entrepreneurs et la banque. »

Une épargne en faveur des entreprises locales, de la parole aux actes

75 % des sommes collectées sur le livret rev3 sont affectées aux financements des projets d'entreprises de la Troisième révolution industrielle dans les Hauts-de-France. A titre d'exemple, le Crédit Coopératif a accordé des prêts à une entreprise de recyclage et de réutilisation des liquides alimentaires (système de bouteilles consignées) dans le Nord, à une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets organiques liés à l'activité agricole, et à une autre structure qui fabrique des extraits aqueux de bois de châtaigniers dans le Pas-de-Calais.

¹ Au 31 décembre 2018



Une rencontre entre épargnants et entreprises financées est d'ailleurs prévue en février 2020.

Pour plus d'informations sur le livret et le prêt rev3 : credit-cooperatif.coop.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de clients et sociétaires. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. www.credit-cooperatif.coop et www.agirandco.coop.



LE CREDIT COOPERATIF DANS LES HAUTS-DE-FRANCE (DEC 2018)

- 4 centres d'affaires dans les Hauts-de-France : Amiens, Arras, Dunkerque, Lille
- 52 collaborateurs.rices dans les Hauts-de-France dont 24 à Lille
- 25 349 clients, dont :
 - 3 435 entreprises et clients de l'économie sociale et institutionnelle,
 - 9 215 particuliers,
 - 12 699 clients accompagnés

A propos de rev3

Rev3, la 3ème révolution industrielle en Hauts-de-France est une démarche novatrice, basée sur la force du collectif, initiée en 2013 et menée conjointement par la Région et la CCI. Présidée par Philippe Vasseur, la Mission rev3 rassemble et accompagne les forces vives du territoire : entrepreneurs, habitants, élus, jeunes, enseignants, chercheurs, etc qui par leurs projets et initiatives construisent un nouveau modèle économique et sociétal, respectueux des ressources, porteur d'activités et d'emplois sur notre territoire, avec en ligne de mire : un environnement décarboné à l'horizon 2050.

La Mission rev3 déploie plusieurs dispositifs pour répondre aux besoins des porteurs de projets : Accélérateurs, Territoires Démonstrateurs, Réseau unirev3, Génération+ rev3, FABriques rev3, Référentiels et chartes, etc. www.rev3.fr



Contacts presse

Crédit Coopératif

Marie Riou

Chargée des relations presse

01 47 24 89 17 - presse@credit-cooperatif.coop

Mission rev3

Aude Gérard

Chargée des relations presse

03 20 63 79 80 - contact@hautsdefrance.rev3.fr